Nations Unies A/C.2/70/8

Assemblée générale

Distr. générale
2 novembre 2015
Français
Original : espagnol

Soixante-dixième session
Deuxième Commission
Point 20 d) de l'ordre du jour
Développement durable : sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures

Lettre datée du 28 octobre 2015 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'État plurinational de Bolivie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques et la défense de la vie qui s'est tenue du 10 au 12 octobre 2015 dans la ville de Tiquipaya (État plurinational de Bolivie) et a été organisée à l'initiative du Président de l'État plurinational de Bolivie, M. Evo Morales Ayma.

À ce propos, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une copie de la note que vous adresse le Ministre des relations extérieures de l'État plurinational de Bolivie, M. David Choquehuanca Céspedes, ainsi qu'une copie de la Déclaration de la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques et la défense de la vie, adoptée lors de la Conférence (voir annexes).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 20 d) de l'ordre du jour.

(*Signé*) Sacha **Llorentty**

15-19094 (F) 171215 241215

Merci de recycler

Annexe I à la lettre datée du 28 octobre 2015 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'État plurinational de Bolivie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques et la défense de la vie qui s'est tenue du 10 au 12 octobre 2015 à Tiquipaya-Cochabamba (Bolivie).

À ce propos et compte tenu de l'engagement et de l'intérêt dont vous avez fait preuve en honorant de votre présence et en participant à cette grande manifestation où a été adoptée la Déclaration de la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques et la défense de la vie, laquelle témoigne de l'action menée dans un esprit constructif et avec une volonté de dialogue, en permettant d'unir des voix diverses autour du programme des peuples pour la vie, en prévision de la vingt et unième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir à Paris en novembre-décembre prochains, et constitue un apport important au Programme de développement pour l'après-2015, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la Déclaration de la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques et la défense de la vie, afin qu'elle puisse être distribuée comme document de l'Assemblée générale, à propos du point relatif au développement durable pour la présente session.

Le Ministre des relations extérieures
(*Signé*) David **Choquehuanca**

Annexe II à la lettre datée du 28 octobre 2015 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'État plurinational de Bolivie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration de la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques et la défense de la vie (Tiquipaya, État plurinational de Bolivie)

Nous, peuples du monde réunis à Tiquipaya (Bolivie) du 10 au 12 octobre 2015, avons travaillé à une proposition consensuelle à présenter à la communauté internationale et aux gouvernements du monde pour préserver la vie et lutter contre les changements climatiques, en réponse urgente à l'échec du système capitaliste et du modèle de civilisation qui est la cause structurelle de la crise climatique mondiale.

Cette déclaration réunit nos idées et nos sentiments et représente notre proposition pour les négociations internationales des Conférences des parties des Nations Unies sur les changements climatiques, l'environnement, le développement durable et d'autres phénomènes pertinents, ainsi que pour le programme permanent des peuples pour la défense de la vie.

La transition vers le modèle de civilisation du « bien vivre »

Le monde traverse une crise mondiale multiple – climatique, financière, alimentaire, énergétique, culturelle, éthique et spirituelle – et se trouve en état de guerre permanent. Cela témoigne de notre situation de crise générale du capitalisme et d'un certain modèle de société. Pour survivre, l'humanité doit s'affranchir du capitalisme qui conduit l'humanité vers sa destruction et condamne à mort la nature et la vie même.

Le modèle de civilisation occidental lié au système capitaliste mondial a été développé par les puissances impériales et les pays du Nord par des crimes de lèse humanité, des pillages et l'asservissement de nos peuples; les guerres ont été l'instrument de subjugation et de domination utilisé par l'impérialisme pour imposer sa volonté politique et économique. Les guerres ont été également utilisées par les sociétés transnationales pour priver les peuples de leur droit à la mer.

Le colonialisme des puissances du Nord a exercé son oppression et sa domination à l'humanité, dépouillant les peuples de leur identité et leur imposant des modèles étrangers, qui traitent la nature et l'être humain comme un capital à exploiter. L'ordre colonial a cherché à imposer une homogénéisation économique, sociale, culturelle et politique à tous les pays du Sud. Actuellement, les puissances impériales continuent de violer la souveraineté des États, utilisant les bombardements, les invasions, les guerres intestines, l'espionnage et la déstabilisation des gouvernements démocratiques pour asservir les gouvernements et les peuples du monde.

Ce ne sont pas seulement les modèles fondés sur l'armement et la guerre qui détruisent la vie sur la planète, mais aussi les modèles économiques et l'architecture financière internationales qui étranglent les économies des pays qui s'efforcent d'affirmer leur souveraineté et leur dignité. C'est pourquoi la restructuration de la gouvernance des institutions financières multilatérales doit être un processus

transparent, consultatif et inclusif qui permette de promouvoir la réforme du système financier et monétaire international.

Il nous faut mettre en œuvre un nouveau modèle de civilisation qui valorise la culture de vie et la culture de paix que représente le « bien vivre ». Le monde a besoin de s'orienter vers une vision d'ensemble du bien vivre, en accentuant la complémentarité entre les droits des peuples et les droits de notre terre nourricière, ce qui implique l'établissement d'un rapport d'équilibre entre les êtres humains et la nature afin de rétablir l'harmonie avec la terre. Le bien vivre avec la terre nourricière est le nouveau modèle de civilisation dont nous avons besoin pour préserver la communauté, où la terre soit traitée comme un être vivant sacré et non comme un objet d'exploitation par les humains.

Aujourd'hui, les peuples du monde s'insurgent contre un système capitaliste qui encourage l'exploitation de l'environnement, la commercialisation et la privatisation des fonctions environnementales de la nature qui sont et doivent rester un bien commun des peuples. Nous nous révoltons contre le capitalisme qui est la cause structurelle du changement climatique et qui prétend soumettre les cycles de vie de la terre nourricière aux règles du marché sous la domination de la technologie capitaliste. La science, les connaissances et la technologie doivent être au service de la paix, de la non-violence, de l'harmonie, de la vie et du bien vivre; elles doivent tendre à éliminer le déséquilibre de l'être humain envers lui-même et envers la planète.

La lutte des peuples aujourd'hui est une lutte pour la défense des biens communs et du patrimoine commun. Avec le capitalisme, les biens communs sont privatisés, pillés et exploités au profit de quelques personnes, entreprises et transnationales. L'harmonie mondiale avec la terre nourricière constitue la base de notre patrimoine commun, et l'espace atmosphérique est devenu le patrimoine commun le plus important de la société actuelle.

La colonisation atmosphérique avec l'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, produit de l'industrialisation excessive et irrationnelle des pays développés, a rompu l'équilibre avec la terre nourricière. Si la température augmente de plus de 1,5 degré centigrade, nous connaîtrons une catastrophe d'ampleur planétaire. Face à l'impunité des délits des pays contre la planète, il importe de mettre en place immédiatement un système juridique international qui sanctionne les pays qui n'honorent pas leurs engagements internationaux de protéger l'intégrité de la planète.

Le capitalisme a contracté de multiples dettes envers l'humanité et la terre nourricière – dette climatique, dette sociale et dette écologique. Les pays capitalistes et développés ont creusé l'écart dans le monde entre riches et pauvres; ils ont favorisé l'expropriation et l'usurpation des ressources naturelles des peuples et des pays du Sud; ils ont accumulé de la richesse aux dépens du bien-être de nos peuples, sapant leur richesse spirituelle et morale.

Le monde est en train de perdre la vie communautaire et la vie de famille. Rares sont les peuples qui pratiquent la solidarité et la complémentarité entre les humains et entre ceux-ci et la nature. Les religions et les spiritualités du monde sont le garant moral de la société dans la construction d'une culture de paix et de vie, dans la concertation pour résoudre la crise climatique et la crise sociale qui détruisent la vie et nos valeurs communautaires et qui créent des déséquilibres et

des conflits au sein des sociétés et appauvrissent les humains, surtout les plus vulnérables, les enfants, les adolescents et les victimes de la guerre, de la traite et du trafic et de la discrimination.

Par la faute du capitalisme, c'est non seulement la terre nourricière, mais l'humanité qui est malade. L'humanité ne doit pas vivre sans valeurs et sans principes moraux. Elle ne peut continuer à subir l'imposition d'un seul modèle économique, politique, social et culturel. Elle ne doit pas vivre séparée en classes, divisée par des élites politiques et par des religions et des croyances imposées par la force, avec des divisions qui éloignent les êtres humains de la nature et brisent l'équilibre entre les êtres vivants. Il nous faut assainir l'humanité pour sauver notre terre nourricière.

Face à cette situation où notre planète se trouve meurtrie et où l'avenir de l'humanité est exposé à un grave danger, les peuples du monde se doivent de poursuivre le dialogue et de protéger la vie.

Évaluation de la première Conférence mondiale des peuples sur les changementsclimatiques et les droits de la terre nourricière

Cinq ans après Tiquipaya, en 2010, les peuples du monde se retrouvent de nouveau en ce même lieu, animés du même esprit révolutionnaire afin de faire le point de nos réalisations et de nos progrès, afin d'élever une fois encore nos voix à travers le monde et de résoudre les crises multiples que nous traversons, notamment la crise climatique.

Résultats obtenus sur le programme de Tiquipaya 2010

1. La forteresse du G77 +la Chine a été l'expression la plus importante de notre histoire, réussissant à interpeler et à défier le pouvoir impérialiste. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC) est le fruit de nombreuses années de lutte de pouvoirs entre le peuple et les intérêts économiques et politiques des classes dominantes des pays développés.

2. La reconnaissance mondiale de la vision du bien vivre en harmonie avec la terre nourricière sur différentes scènes des Nations Unies. Lors de la Conférence sur le développement durable de Rio +20 « L'avenir que nous voulons » de 2012, nous avons reconnu les différentes optiques et visions nécessaires pour promouvoir le développement durable et les droits de la nature.

3. La déclaration du 22 avril instaurant la Journée internationale de la terre nourricière par l'Assemblée générale des Nations Unies.

4. La reconnaissance par la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques du bien vivre en harmonie avec la terre nourricière et du dialogue interscientifique entre les sciences occidentales et les sciences des peuples autochtones.

5. L'approbation de la résolution 64/292 de 2010 de l'Assemblée générale des Nations Unies qui reconnaît explicitement le droit humain à l'eau et à l'assainissement.

6. La Convention sur la diversité biologique a reconnu le sens des actions collectives non fondées sur le marché pour la mobilisation des ressources financières.

7. Aux termes de la CCNUCC, de nouveaux mécanismes de marché ont été approuvés et un groupe de travail a été constitué, qui traite d'optiques et de mécanismes divers et de solutions NON fondées sur le marché, à la demande des peuples.

8. Un Mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation a été approuvé pour la gestion intégrée et durable des bois, approuvé après cinq ans de négociations comme solution de substitution au paiement pour les résultats du Programme REDD+.

9. Nous exigeons que la Déclaration des droits des peuples autochtones soit pleinement reconnue, appliquée et intégrée aux négociations sur les changements climatiques.

10. Conscients que les mesures d'adaptation peuvent être insuffisantes, dans l'Accord des peuples, nous reconnaissons la nécessité de disposer d'un mécanisme de réparation pour les dommages et les pertes résultant de phénomènes climatiques extrêmes. Cette demande des peuples a réussi à être présentée lors des négociations internationales et à s'intégrer au Mécanisme international sur les pertes et dommages approuvé lors de la dix-neuvième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC.

11. Nous avons proposé et engagé le dialogue au sein de la CCNUCC sur « l'indice de justice climatique » qui mesure la répartition des émissions mondiales entre tous les pays afin de ne pas accroître la température de plus de 1,5 degré centigrade.

12. En 2010, nous avons lancé un appel à l'établissement d'un Mouvement mondial des peuples pour la terre nourricière. À partir de Tiquipaya, les peuples ont commencé à partager leurs visions du monde dans un processus démocratique qui ne cesse de se renforcer et favorise une lutte conjointe contre le capitalisme et les intérêts corporatifs qui cherchent à s'immiscer dans les négociations sur le changement climatique.

13. En tant que mouvements des peuples du monde, nous avons manifesté notre présence au sein des différents espaces de négociations officielles et officieuses, mettant à nu les fausses solutions que les grandes corporations et les États mettent en avant, conformément aux intentions du capitalisme.

14. Des États, des mouvements sociaux et d'autres organisations de la société civile ont ouvert le débat et demandé la profonde réforme nécessaire de l'Organisation des Nations Unies.

Questions en instance du programme de Tiquipaya 2010

Il importe également de noter qu'il demeure des problèmes que nous avions mentionnés en 2010 et qui doivent être rappelés et résolus. Il s'agit des problèmes suivants :

1. La reconnaissance des droits de la terre nourricière à l'échelle internationale sur la base de la Déclaration universelle des droits de la terre nourricière,

quoique, au niveau national, certains États aient déjà commencé à reconnaître ces droits;

2. La nécessité que les pays développés s'engagent sur la base d'ambitieux objectifs chiffrés de réduction des émissions, en se fondant sur des responsabilités différenciées;

3. La nécessité que les pays développés honorent l'article 4.7 de la CCNUCC concernant leur dette climatique, en respectant leurs engagements concernant le financement et le transfert de technologies utiles et socialement adaptées, en mettant en œuvre le Fonds vert pour le climat et sa capitalisation de source publique afin de répondre aux besoins de nos peuples;

4. La nécessité que soit rendue effective la création d'un tribunal international de justice climatique;

5. La nécessité de créer un mécanisme multilatéral et multidisciplinaire de contrôle participatif, de gestion et d'évaluation continue des transferts et échanges de technologies pour que la technologie et la connaissance soient universelles et pour qu'en aucun cas ces transferts et échanges ne deviennent propriété privée et ne fassent l'objet d'une utilisation privée.

Actions à mener pour défendre la vie et lutter contre les changements climatiques

Les peuples rebelles du monde, dans un esprit profondément révolutionnaire, s'engagent à défendre la terre nourricière, leurs frères et sœurs du monde entier et tous les êtres vivants présents sur la planète, et à entreprendre les actions suivantes pour défendre la vie et lutter contre le changement climatique.

1. Actions des peuples dans la lutte contre les intérêts capitalistes nuisibles à la vie

- Renforcer la conscience, la vision et l'unité des peuples pour construire un système mondial socialiste et communautaire pour la vie, qui favorise le rétablissement des biens communs, les valeurs morales de l'humanité et l'autodétermination des peuples et leur rend leur capacité à se gouverner eux-mêmes en favorisant un rapport harmonieux avec la nature.
- À travers leurs organisations sociales et communautaires, les peuples doivent prendre le pouvoir politique, économique et militaire et mettre en place de nouvelles formes étatiques plurinationales pour se gouverner eux-mêmes en se dotant de leurs propres outils de changement et de transformation.
- Édifier et consolider un ordre mondial qui soit juste, équitable, stable et pacifique pour défendre et promouvoir les droits des peuples et les engager sur la voie de l'harmonie avec la nature et du respect de la vie.
- Déterminés dans l'affirmation et la volonté du « bien vivre » en tant que nouvelle forme de coexistence qui élimine le capitalisme, source de crise de la civilisation occidentale, nous récupérons et revalorisons les connaissances, les savoirs, les pratiques et les langues ancestrales de tous nos peuples autochtones, paysans et peuples d'ascendance africaine.

- Nous réaffirmons les principes ancestraux de l'*Ama Sua* (tu ne voleras pas), de l'*Ama Llulla* (tu ne mentiras pas) et de l'*Ama Quella* (tu ne faibliras pas), reconnus par l'ONU comme principes universels pour les peuples.
- Nous réclamons l'action, et la transformation de la matrice de production aux niveaux local, national et international, en pratiques souveraines, en harmonie avec la nature et la vie (agriculture familiale et agroécologie, entre autres).
- Nous tenons à appuyer sans faille les populations vulnérables, produit de l'exploitation de la main-d'œuvre et de la mercantilisation des êtres humains, et à promouvoir un réseau mondial de lutte contre la traite et le trafic de personnes; nous voulons aider les enfants abandonnés, les femmes chefs de famille et les enfants qui travaillent.
- Nous tenons à réorienter le système d'éducation en reprenant les principes, les cultures, les communications et les spiritualités de nos peuples, afin de modifier les profils de consommation pour les générations actuelles et futures et de donner à l'être humain une autre conception que le capitalisme, une vision globale de la vie en harmonie avec la terre nourricière.
- Nous demandons instamment aux États de promouvoir et de renforcer les médias et la communication communautaire et populaire afin de contrer la concentration médiatique à l'aide de politiques antimonopolistiques actives.
- Nous réclamons la publication et la diffusion de l'information sur les niveaux de dioxyde de carbone qui sont la source du réchauffement de la planète.
- Nous exigeons la publication massive d'informations sur la recherche de la vérité sur les dommages causés par les technologies au service du capitalisme et leurs conséquences.
- Nous tenons à privilégier une alimentation saine et salubre pour les peuples en exerçant notre souveraineté sur notre alimentation.
- Nous saluons le message du « Réseau en défense de l'humanité » approuvé au Sommet de Rio +20 par d'importants intellectuels et mouvements sociaux.
- Sur la base des plans nationaux, nous souhaitons favoriser la réutilisation des résidus à valeur ajoutée, afin de créer des emplois et de transformer le modèle économique de production.
- Nous réaffirmons le rejet des traités, notamment des traités de libre échange, qui affaiblissent la souveraineté et les droits des peuples,
- Nous tenons à promouvoir les traités multilatéraux et bilatéraux de commerce qui respectent le principe de transparence et la pleine participation des pays à la protection de la terre nourricière.
- Nous exigeons la conception de politiques fondées sur les responsabilités différenciées des États colonisateurs afin d'atténuer et de réduire les dettes et de les appliquer à l'adaptation aux changements climatiques et au paiement de la dette historique des nations du fait du développement et de l'impérialisme.
- Nous souhaitons autonomiser les enfants, les adolescents, les femmes et la population en général par la mise en œuvre d'une éducation axée sur l'environnement, la biodiversité et l'agroécologie dans l'éducation formelle et alternative.

- Nous tenons à expulser les transnationales et les multinationales qui endommagent la terre nourricière.
- Nous exigeons des politiques qui réduisent la contamination de nos mers, de nos lacs et de nos cours d'eau et tenons à promouvoir des mesures pour leur conservation en tant que droits de la terre nourricière.
- Nous souhaitons convoquer une Convention mondiale des peuples pour élaborer des mesures de contrôle des technologies capitalistes nouvelles et émergentes qui portent atteinte à l'humanité et aux fonctions écologiques de la nature, en mettant en relief la façon dont la transgénèse, la nanotechnologie, la géoingénierie et la biologie synthétique manipulent la dynamique évolutive et les cycles naturels de la terre nourricière en donnant lieu à des transactions d'entreprises multimillionnaires au niveau mondial et à des mécanismes de domination, détruisant les moyens de subsistance de millions de personnes au monde.
- Nous recommandons d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action mondial des peuples afin de promouvoir un nouvel ordre mondial anticapitaliste, anti-impérialiste et anticolonialiste fondé sur le bien vivre et sur les droits des peuples.
- Nous poursuivrons notre lutte conformément à nos stratégies de décolonisation.
- Nous demandons à éliminer à la source l'écologisme occidental qui n'est rien d'autre qu'un capitalisme vert et qu'un colonialisme environnemental.
- Nous exprimons fermement notre solidarité avec les victimes de l'impérialisme.

2. Lutte des peuples contre les menaces à la vie, les guerres et les géopolitiques des puissances impérialistes qui cherchent à se partager la terre nourricière

- Combattre la colonisation et la spoliation et détruire les bases matérielles et subjectives sur lesquelles reposent le racisme, le colonialisme interne et les nouvelles formes de colonialisme externe, afin d'éliminer les forces institutionnelles, économiques, politiques et culturelles de l'ancien et du nouvel ordre colonial.
- Établir et maintenir un système économique international multilatéral fondé sur la diplomatie des peuples, universel, reposant sur des normes claires, ouvert, favorable au développement, non discriminatoire, inclusif et équitable.
- Aider les peuples du monde qui souffrent encore du colonialisme externe à s'affranchir des conditionnements financiers et de l'ingérence politique qui les oppriment et nuisent à leur souveraineté, étouffant leurs chances de plein développement.
- Affecter les ressources de l'appareil militaire du Nord au financement d'actions des peuples contre le changement climatique. Les fonds actuellement destinés à la mort, au militarisme, à la guerre et à l'armement doivent être réorientées vers le renforcement d'une culture de vie.
- Lutter contre la marginalisation, le patriarcat, la pauvreté, l'absence de débouchés, et l'exclusion culturelle, politique et sociale qui sont le résultat du

capitalisme impitoyable et de la dictature des intérêts des sociétés transnationales.

- Promouvoir le modèle communautaire du bien vivre, de la culture de vie et de paix, appuyé sur un style de vie qui s'exprime par une pratique quotidienne de respect, d'harmonie et d'équilibre entre les peuples pour le plein épanouissement de l'humanité.
- Exiger une voix, une représentation et une pleine participation à la prise de décisions pour résoudre les problèmes financiers mondiaux et mettre fin à toute forme de subordination des peuples à travers toutes sortes de traités. Ce n'est que par leur souveraineté financière et économique que nos peuples pourront décider librement de leur avenir. Il importe d'édifier un nouvel ordre économique et financier international fondé sur les principes d'équité, de souveraineté nationale, sur des intérêts communs et sur l'harmonie avec la terre nourricière, la coopération et la solidarité entre les peuples et les États.
- Exiger des pays développés qu'ils respectent la décision de l'ONU sur les principes d'une restructuration de la dette souveraine qui doit éliminer les fonds rapaces et le paiement d'une dette illégitime.
- Promouvoir une alliance mondiale favorisant un commerce juste et le libre transfert de technologies durables, ainsi qu'une plus forte participation des pays en développement à la gouvernance économique mondiale et à la mise en place d'un ordre économique international multilatéral.
- Exiger que les pays garantissent le respect effectif du droit humain à l'eau reconnu par les Nations Unies.
- Reconnaître aux peuples le droit fondamental à la mer, non limité à la libre navigation et à l'exploitation des ressources marines, mais englobant le droit d'accès réel et souverain des pays enclavés par une guerre injuste, une invasion ou des interdictions injustifiées de la part des pays de transit pour l'accès aux ports.
- Encourager la création par les pays en développement de leurs propres institutions financières de développement. Il nous faut créer la banque mondiale des peuples, pour les peuples et du sein des peuples souverains du monde. Nous ne pouvons dépendre des donateurs et de prêts conditionnés par le système financier capitaliste international. Nous devons nous unir et nous intégrer, ce qui implique également l'établissement de nos propres systèmes financiers populaires, communautaires, étatiques et souverains, et nous prémunir contre les délits économiques qui retardent le développement des peuples et violent leurs droits.
- Démocratiser les facteurs de production au sein d'une société où les services essentiels et publics soient garantis à toutes les personnes, de même que leurs droits fondamentaux et universels.
- Face à l'assaut du capitalisme, exiger une éducation publique de qualité et libératrice qui permette de progresser dans la conception et la mise en œuvre d'actions pour la défense de la vie et de la terre nourricière.

3. Actions à mener par les peuples pour renforcer les autres voies que le capitalisme pour accéder au bien vivre

- Conjuguer les actions de tous les peuples, nationalités, populations d'ascendance africaine et mouvements sociaux pour garantir la survie de notre planète et de l'humanité pour les générations futures.
- Poursuivre la lutte au sein de toutes les instances politiques et de tous les espaces multilatéraux afin de susciter une prise de conscience de la nécessité de freiner l'accumulation capitaliste, la surproduction de marchandises, le consumérisme irresponsable, l'agression entre les peuples, la violence mondiale et mettre fin au système patriarcal.
- Exiger que nos gouvernements et nos politiques gouvernementales définissent une autre forme de pensée, une autre société, des mentalités, des visions et des valeurs nouvelles pour un nouvel ordre mondial qui privilégie la satisfaction des besoins humains plutôt que l'appât du gain. Qui ne voue pas un culte du dieu argent mais à la vie et à la nature. Nous avons besoin d'une nouvelle économie qui fasse usage de la science et de la technologie pour produire des choses utiles qui nous permettent de bien vivre et qui respectent la coexistence de tous sur notre terre nourricière.
- Concevoir et promouvoir un modèle économique productif harmonieux et égalitaire pour le bien vivre avec pour horizon un écosocialisme fondé sur un rapport harmonieux entre l'homme et la nature, garantissant l'usage et l'exploitation nationale optimale durable et viable des ressources naturelles en respectant les processus et les cycles de la nature.
- Proposer dans nos pays la conception et la mise en œuvre de politiques qui respectent les droits de la terre nourricière, des droits individuels et collectifs, les droits fondamentaux, civils, politiques, sociaux, économiques et culturels à travers une nouvelle forme de développement intégré, responsable et complémentaire, ainsi que le droit de tous les peuples de vivre dans une société juste, équitable et exempte de pauvreté matérielle, sociale et spirituelle.
- Mettre au point de nouveaux mécanismes et outils propres à garantir le bien vivre et la plénitude de l'être humain; ces mécanismes et outils devront se caractériser par la reconnaissance de leurs limites, le respect, la complémentarité et l'équilibre entre les êtres humains et avec la terre nourricière.
- Garantir de nouveaux procédés d'éducation, d'instruction et de formation complète dans tous les espaces formels et informels, qui sensibilisent et changent le mode de pensée au profit d'un travail digne, de la défense de la vie, reconnaissant comme sujet et non comme objet la nature, l'égalité des sexes et les générations, et la conservation et la sauvegarde des savoirs ancestraux au même titre que de la science.
- Renforcer les capacités et les volontés des gouvernements et des peuples du monde afin de résoudre les problèmes et les conflits, dans le respect de la vie, de la culture de paix, du dialogue et de l'autodétermination des peuples axée sur le bien collectif.

- S’efforcer de proposer et d’établir de nouvelles formes de mesure globale des besoins de l’être humain afin d’accéder au bien vivre. Autrement dit, voir au-delà des indicateurs conventionnels qui reposent uniquement sur l’économique et le matériel et trouver de nouveaux types de mesure multidimensionnelle.
- Promouvoir la consolidation et le fonctionnement de l’Institut de décolonisation et de l’Institut international d’étude et de recherche sur le bien vivre.
- Organiser une rencontre mondiale des peuples et mouvements sociaux afin de consolider le bien vivre en tant que nouvel horizon.
- Les peuples et mouvements sociaux s’engagent à défendre les droits de la terre nourricière en tant que principes constitutionnels de leurs pays.

4. Actions à mener par les peuples pour faire progresser la reconnaissance universelle des droits de la terre nourricière

- Reprendre la conception des peuples autochtones et paysans et de toutes nos cultures ancestrales sur la terre nourricière, qui recherchent un rapport harmonieux entre les êtres humains et la nature et reconnaissent notre planète comme le seul foyer où nous avons vécu et cohabité depuis toujours.
- Proposer aux pays qu’ils approuvent des normes juridiques pour que les entreprises transnationales et le secteur privé honorent leurs engagements de responsabilité sociale et politique envers la terre nourricière et le bien vivre.
- Agir avec force pour que l’éducation formelle et alternative à tous les niveaux et dans tous les pays du monde suscite un sentiment d’appartenance, de devoirs et de droits pour favoriser une utilisation durable des ressources naturelles, mais aussi un sens des responsabilités et l’obligation de prendre soin de la terre nourricière et de la protéger.
- Exiger de nos gouvernements des mécanismes de restauration et de revitalisation de la santé et des systèmes qui assurent la vie sur la terre nourricière pour que se poursuive la vie sur la planète.
- Promouvoir et rendre visibles les initiatives des peuples organisés, des communautés, des organisations sociales et des peuples aux niveaux local et régional qui cherchent à encourager les autorités gouvernementales à prendre les décisions politiques et à combattre les conceptions qui poussent à la consommation et aux déprédations en sensibilisant les individus et les collectivités aux dangers qu’elles représentent. Agir également dans les pays capitalistes où prime la notion de propriété privée et de droit propre aux dépens de la communauté et du droit collectif.
- Redonner vie aux pratiques et technologies ancestrales et locales et les combiner aux savoirs des peuples; réinventer la coopération sud-sud comme base pour répondre à nos besoins matériels, affectifs et spirituels; reconnaître ce que nous offre la terre nourricière et en prendre soin, et favoriser un prompt retour à une vie en harmonie avec elle.
- Renforcer la relation harmonieuse, métabolique, favorisant l’équilibre entre les êtres humains et la biodiversité de la terre nourricière afin d’engendrer, de protéger et d’accroître toutes les formes de vie.

- Promouvoir l'établissement d'une plateforme internationale permanente où convergent les luttes pour la terre nourricière et ses droits, comme mode d'organisation afin de faire mieux entendre nos voix dans la monde.
- Proposer une résolution à discuter au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui recueille ces engagements et les autres figurant dans la Déclaration universelle des droits de la terre nourricière, et inviter tous les États membres à participer à l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de cette résolution dans un esprit non mercantiliste ni anthropocentrique.

5. Actions engagées par les peuples pour renforcer les connaissances pratiques et les technologies concernant les changements climatiques et protégeant la vie

- Favoriser et demander l'accès à la science et aux technologies appropriées en tant qu'élément des droits de l'homme, dans le cadre des Nations Unies.
- Promouvoir un nouvel instrument international pour gérer la connaissance, l'accès et la répartition des bienfaits de la technologie et de ses obligation pour sauvegarder la vie humaine.
- Sur la base des responsabilités historiques, exiger que les pays développés mettent en place des mécanismes de renforcement des capacités et de technologies propres, appropriées, autonomes et souveraines de recherche, de développement, d'échanges dans divers domaines au profit des peuples, de la décontamination et de la préservation de la terre nourricière, ainsi que des mécanismes d'échange de technologies propres, appropriables et appropriées.
- Avec l'utilisation des apports techniques et économiques des pays qui ont le plus contribué aux effets du changement climatique et qui possèdent les capacités et les technologies appropriées, renforcer les conditions pour que les peuples et les pays les plus touchés puissent profiter de ces technologies.
- Demander que les États, les entreprises et les industries, agissant selon le principe de responsabilité historique et sociale, fournissent les ressources nécessaires pour que les populations les plus vulnérables développent de façon souveraine leurs propres technologies et connaissances pour une gestion durable de leurs biens communs naturels et leur industrialisation, en harmonie avec la nature.
- Utiliser en priorité les ressources financières pour offrir, rechercher et développer des technologies complémentaires intégrant nos savoirs et connaissances propres à la science pour le renforcement de notre développement intégré durable.
- Demander la création de mécanismes par tous les États pour progresser dans l'échange réel de connaissances dans une perspective interculturelle, en partageant l'*ama sua*, l'*ama llula*, l'*ama quella* et les savoirs entre tous les peuples du monde, sans ethnocentrisme et sans égoïsmes, pour que les connaissances d'origine s'intègrent aux domaines éducatifs, technologiques, économiques, urbains et ruraux, scientifiques et politiques afin de répondre à la dégradation des écosystèmes et au changement climatique.
- Exiger la libération des brevets au profit de biens communs d'intérêt public liés à des actions immédiates d'adaptation au changement climatique et de

limitation de ce changement, et progresser vers la création de plateformes de transfert de technologies selon le principe de l'accessibilité au profit des peuples pour consolider le bien-être commun.

- Créer et mettre en œuvre des mécanismes propres, *sui generis*, de protection de nos ressources et patrimoines naturels et des connaissances et pratiques connexes propres à permettre l'utilisation pour toutes et tous des ressources génétiques, de la biodiversité et des savoirs traditionnels, afin de les protéger notamment des efforts constants d'appropriation de la part de personnes, du secteur public ou privé, désireuses de breveter ces ressources et connaissances.
- Développer des mécanismes spécifiques propres à empêcher, criminaliser et pénaliser la biopiraterie, ainsi que certaines pratiques de bioprospection visant à nous déposséder de nos biens communs naturels et de leurs connaissances, pratiques et savoirs connexes.
- Développer des mécanismes d'articulation entre les décideurs politiques, la communauté scientifique et les peuples, tels que consultations permanentes et dialogues de savoirs, concertations et débats sociaux entre les communautés frappées par le changement climatique sur la base de la fraternité entre les peuples.
- Concevoir des politiques et des programmes de communication et des stratégies de sensibilisation et d'éducation sociale sur les connaissances, savoirs et pratiques des peuples, en privilégiant les programmes de diffusion sur les médias de communication,
- Faire en sorte que l'information et les connaissances propagent les bases de production et d'organisation et soient des instruments de décision au profit de tous, y compris des enfants et des adolescents.
- Incorporer aux programmes de tous les niveaux d'éducation formelle et informelle les connaissances ancestrales et populaires du bien vivre des peuples.
- Concevoir des programmes scientifiques de recherche visant à analyser les conséquences du modèle capitaliste de production de connaissances, en particulier dans l'agriculture (concernant en particulier le OGM et les produits agrotoxiques) et la santé, et proposer d'autres modèles de production de connaissances fondés sur le respect et la réciprocité envers la terre nourricière.
- À partir des connaissances ancestrales, communautaires et scientifiques, élaborer des systèmes de bio-indicateurs pour une alerte rapide, ainsi que pour le renforcement du droit des peuples à demeurer sur leur territoire.
- Rechercher des solutions originales propres à la région afin d'empêcher la pénétration des fausses solutions du capitalisme, telles que la révolution verte, qui détruisent et asservissent et rendent difficile l'affirmation de la souveraineté culturelle, sociale, économique et politique.
- Intégrer les connaissances et les savoirs des peuples de la « Patriat Grande »[1], en tant que frères et sœurs de ce continent, unis par un passé commun, avec

[1] La Grande Patrie, ensemble des pays hispanophones d'Amérique latine.

leur particularité, dans un esprit de solidarité et avec la volonté de protéger la fraternité planétaire.

- Pousser les peuples et les pays du monde à s'engager à transformer leurs systèmes de transports urbains et régionaux, en favorisant notamment les innovations technologiques afin de concevoir et de produire des véhicules à faible émission de gaz à effet de serre, en réduisant les transports individuels et en privilégiant les transports publics en commun et en encourageant les moyens de transport non motorisés, tels que la bicyclette.
- Promouvoir une gestion intégrée des résidus solides depuis la conception même des produits, afin d'économiser la matière première et de réduire les processus qui engendrent notamment des contaminants et des gaz à effet de serre.
- Concevoir et mettre en œuvre des politiques de protection et de gestion de l'eau et d'accès à l'eau, en tant que bien commun et droit fondamental, en favorisant des actions telles que l'actualisation par les États des bilans hydriques selon des scénarios de changements climatiques, de projets de production agricole et d'utilisation efficace et durable de l'eau.
- Exiger des États en développement des analyses de la qualité et de la quantité des eaux souterraines des principales nappes aquifères et la mise en œuvre de mesures de contrôle afin d'éviter la contamination et de limiter l'exploitation des eaux souterraines à un niveau correspondant à la reconstitution à long terme de ces nappes.
- Sauvegarder la culture et la souveraineté alimentaire fondée sur les aliments ancestraux sur la base de notre diversité écologique et avec la participation des peuples et de l'État, et concevoir des formes d'alimentation et de nutrition autres que celles du modèle capitaliste agroalimentaire et agro-industriel nuisible.
- Exiger que les budgets destinés au logement prévoient des logements salubres avec un espace pour la vie en commun, et créent des écovillages pour le bien des communautés.
- Promouvoir et mettre en œuvre une université plurinationale de la Grande Patrie qui intègre de façon créative les savoirs ancestraux et récentes, afin de favoriser le dialogue sud-sud et la décolonisation des connaissances sur le changement climatique.
- Faire revivre les connaissances pratiques et les technologies des peuples qui utilisent et renforcent les capacités de résilience de la terre nourricière, notamment les stratégies de développement à faibles émissions de carbone, économiquement viables et socialement inclusives, d'une efficacité éprouvée dans la lutte des communautés les plus pauvres contre les effets du changement climatique.
- Favoriser la promotion des connaissances, pratiques et technologies des peuples liées à l'utilisation des ressources génétiques qui permettent à ces peuples de jouir d'une participation juste et équitable aux bienfaits qui découlent notamment de la lutte contre les effets négatifs du changement climatique.

6. Actions des peuples pour la défense de notre patrimoine commun

- Renforcer les traditions de nos peuples et leurs savoirs en tant qu'élément du patrimoine de l'humanité en favorisant le dialogue interculturel pour le bien vivre.
- Exiger la création de mécanismes de protection de la biodiversité et la restauration des écosystèmes face à une offensive des sociétés multinationales qui cherchent à s'approprier, manipuler et modifier le patrimoine commun pour sa mercantilisation.
- Exiger la création d'un tribunal de justice pour l'environnement, le climat et la vie, afin de décider des responsabilités, des sanctions et des réparations pour les dommages causés au patrimoine commun.
- Encourager la création de normes sanctionnant la bioprospection et la biopiraterie qui portent atteinte au patrimoine commun.
- Garantir l'accès à une eau de qualité, comme droit fondamental pour la vie.
- Promouvoir le dialogue entre les savoirs afin de renforcer les stratégies communautaires d'accès, d'utilisation et de gestion intégrée de l'eau.
- Renforcer la souveraineté des peuples et leur droit à l'autodétermination, à l'autonomie et à l'autogouvernance vis-à-vis de leurs ressources naturelles, comme condition principale de leur libération de la domination coloniale et de leur garantie d'utilisation durable de ces ressources pour leur plein développement.
- Renforcer la reconnaissance et le respect des peuples en tant que dépositaires de la souveraineté et de la protection du patrimoine commun, en suscitant une prise de conscience collective pour que ce patrimoine ne puisse être usurpé, volé ou annihilé.
- Promouvoir la nationalisation et la restitution aux peuples des ressources naturelles stratégiques, afin de briser les processus du colonialisme économique et de garantir le renforcement de l'État pour la satisfaction des besoins des populations, et renforcer à cette fin les différentes formes de contrôle social comme mécanisme de consolidation de la souveraineté des États.
- Exiger la restitution de la terre au profit des peuples autochtones et des communautés paysannes, en tant que revendication historique de ceux-ci.
- Reconnaître et promouvoir les formes ancestrales de production d'aliments, dans le cadre d'une stratégie intégrale pour le bien vivre.
- Mettre en œuvre et renforcer, à partir de rapports interculturels entre les États et les peuples, une éducation et une sensibilisation à la nécessité de reprendre et de défendre le patrimoine commun, dès un très jeune âge, dans tous les secteurs de la société; dans les familles, les communautés, les établissements d'enseignement, à l'aide de méthodes, de technologies, de principes et de savoirs ancestraux qui proposent une nouvelle épistémologie dans le cadre d'un modèle de développement fondé sur le bien vivre.
- Renforcer et promouvoir les valeurs socioéconomiques de réciprocité, de solidarité et de complémentarité des peuples pour faciliter l'accès aux biens

communs et leur utilisation dans les limites de leur espace vital, en respectant les différentes conceptions de la vie et en favorisant leur coexistence.

- Rétablir et renforcer les relations affectives et spirituelles entre l'humanité et les espaces qu'elle occupe, c'est-à-dire l'espace vital.
- Proclamer et favoriser la reconnaissance nationale et internationale des lieux saints afin de susciter des relations affectives et spirituelles entre la société humaine et le terre nourricière.
- Inviter les gouvernements, à travers des politiques concrètes, à considérer et à revaloriser la nature en tant que patrimoine commun, et à créer des instances pour que la communauté organisée reconnaisse les lieux d'importance écosystémique, les conserve, les préserve et les transforment en espace de rencontre avec la nature, où se nouent des relations sociales, spirituelles et récréatives pour la santé et le bien vivre.
- Déclarer sanctuaires les zones de reconstitution et les eaux souterraines afin de préserver le cycle naturel de l'eau.
- Favoriser la préservation et la reconstitution des plantes médicinales ancestrales et de la flore naturelle.
- Concevoir des stratégies et des politiques de lutte contre la pauvreté. L'économie doit être au service des peuples; il faut progresser dans la recherche d'un système économique plus juste et plus équitable, et promouvoir des stratégies de développement qui respectent la terre nourricière et favorisent la recherche du bien vivre.
- Promouvoir des mesures et des actions dans les pays pour le développement de technologies propres, l'accès aux connaissances et leur échange, et pour l'utilisation efficace des ressources naturelles afin de réduire la pollution de l'environnement.
- Favoriser l'accès souverain à la mer pour le peuple bolivien, en appuyant la demande de la Cour internationale de la Haye afin de créer un espace de concertation pour résoudre les questions en instance entre les pays frères de la Bolivie et du Chili.
- Bâtir une communauté universelle pour défendre notre patrimoine commun en accentuant la coopération entre les pays du Sud et en renforçant la vision commune des peuples du Sud au sein des instances bilatérales et multilatérales.
- Prendre des mesures et agir afin d'atténuer et d'éviter la pollution du patrimoine commun.
- Exiger la régénération de la terre et l'accès à celle-ci en garantissant à nos peuples la propriété du germoplasme local et leur sécurité souveraine sur l'alimentation, afin d'améliorer leur qualité de vie en leur assurant un accès digne à une alimentation suffisante et nutritive conforme à leur diversité culturelle et à une production agricole saine et durable.

7. Actions à mener par les peuples pour se doter d'une science climatique pour la vie

- Nous estimons que les sciences climatiques doivent être au service de l'humanité et de la terre nourricière et non pas au service du capitalisme.
- Nous encouragerons l'universalisation d'une information climatique fiable, souple, accessible, uniforme et compréhensible pour que les peuples puissent mieux comprendre l'effet et l'impact du changement climatique ainsi que les mesures à prendre pour le prévenir, y remédier, l'atténuer, l'adapter et y résister.
- Nous reconnaissons que les connaissances traditionnelles, les savoirs culturels et les technologies ancestrales des peuples autochtones et paysans ont servi historiquement et serviront à l'avenir à faciliter les processus d'adaptation au changement climatique.
- Il nous faut recouvrer, reconnaître et partager avec les générations actuelles et futures les connaissances millénaires et les savoirs ancestraux et culturels des peuples sur les changements climatiques, et renforcer leurs savoirs et connaissances ancestrales afin de comprendre et de pouvoir lire les bio-indicateurs climatiques à partir de leurs conceptions culturelles, et participer aux négociations, débats et analyses du climat.
- Il faut conjuguer la souveraineté scientifique climatique des peuples avec leur identité propre et leur rôle social, en proposant que les pays en développement renforcent leurs capacités nationales au moyen de politiques qui affectent davantage de ressources financières et un cadre normatif adéquat afin de renforcer et de garantir : i) la stabilité quantitative et qualitative de l'information des réseaux d'observation; ii) la formation de ressources humaines; iii) la création et la consolidation d'institutions responsables; iv) des études et recherches scientifiques indépendantes sans distorsion des résultats; v) la création d'espaces pour le dialogue interscientifique, afin de retrouver les savoirs, connaissances et pratiques ancestrales; et vi) ensemble, l'établissement de rapports détaillés et complets sur la situation du climat dans chaque pays, coordonnés avec les rapports scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et d'autres organismes internationaux.
- Il faut créer un fonds mondial pour renforcer les activités de recherche scientifique et accroître les capacités à l'échelon local pour les pays en développement, de manière à faciliter la recherche sur les mesures d'atténuation et de prévision climatique, la construction de modèles et de scénarios de changement climatique et relancer et revaloriser les pratiques traditionnelles et ancestrales d'adaptation et de résilience climatique.
- Nous proposons que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les rapports du GIEC commencent à utiliser des visions plus complètes et intégrales du changement climatique, y compris des indices plus complets de justice, d'adaptation et d'atténuation climatique, des capacités d'adaptation qui permettent entre autres de réduire les risques actuels et futurs et qui servent de base objective pour déterminer les responsabilités historiques des émissions de gaz à effet de serre et des autres facteurs qui contribuent au changement climatique.

- Nous entretenons un débat constant sur la fiabilité, la certitude, la portée et les bases techniques des rapports du GIEC sur le climat et des autres types de rapports de centres internationaux afin d'éviter d'autres « climategate ».
- Il nous faut établir, à travers les gouvernements engagés avec leurs peuples, un Réseau d'organisations régionales d'études du climat et du changement climatique avec la participation d'universités, de centres de recherche et d'experts culturels du climat travaillant avec des équipes scientifiques de recherche fondamentale et de recherche holistique utilisant les visions modernes et les conceptions ancestrales et culturelles dans des espaces de dialogue et d'action interscientifiques.
- Nous proposons que les réseaux de chercheurs établissent collectivement un rapport provisoire sur la situation du climat des pays en développement et que ce rapport soit prêt pour le prochain Sommet mondial des peuples sur les changements climatiques et la défense de la vie.
- Nous appuierons un effort de restructuration du GIEC favorisant sa décolonisation, afin de permettre une plus forte participation des experts scientifiques des pays en développement à l'établissement des rapports, ainsi qu'à la conception de nouveaux scénarios de changement climatique utilisant qui des hypothèses de développement intégré des peuples et de la vie.
- Les gouvernements doivent établir des mécanismes dynamiques et actifs pour une diffusion actualisée des progrès scientifiques climatiques à travers les médias de masse.
- Nous déclarons que nous continuerons de suivre les travaux, les informations et les rapports scientifiques qui serviront de base aux négociations et aux accords de la Conférence de Paris sur les changements climatiques (COP 21), afin d'éviter les distorsions dans les rapports qui seront utilisés lors des négociations.

8. Actions à mener par les peuples pour promouvoir un tribunal international de justice climatique et de la terre nourricière

- Promouvoir une vision mondiale de la justice climatique à partir d'un développement intégré et durable pour les prochaines générations en harmonie avec la terre nourricière dans une optique du bien vivre.
- Réitérer la demande de la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques et les droits de la terre nourricière de 2010 que soit créé un tribunal international de justice climatique et de la terre nourricière, qui aura pour but d'assurer le respect effectif des engagements et obligations assumés par les pays à travers la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- Le tribunal international de justice climatique et de la terre nourricière, qui sera créé à la demande de nos peuples sera un organe judiciaire indépendant, régi par la Convention des Nations Unies, pour connaître des différends découlant de l'interprétation et de la mise en œuvre des actions nécessaires pour répondre aux changements climatiques. Ce tribunal devra en outre aider à résoudre les problèmes d'action collective liés au non-respect des engagements des pays développés vis-à-vis des changements climatiques. Il

devra avoir compétence sur tout différend résultant de la non-application de bonne foi des mesures liées aux changements climatiques et fonder ses décisions sur la sagesse de la justice des nations des peuples autochtones.

- En attendant que soit constitué le tribunal international de justice climatique et de la terre nourricière, recourir à la Cour internationale de justice de la Haye et renforcer le cadre juridique international environnemental existant, afin de sanctionner les États ou les groupes transnationaux qui polluent et provoquent le changement climatique par leur action ou omission ou qui commettent des délits ou des crimes climatiques et environnementaux qui portent atteinte aux droits de la terre nourricière et de l'humanité.

9. Actions à mener par les peuples pour renforcer la non-mercantilisation de la nature

- Demander instamment aux peuples et aux mouvements sociaux de la planète qu'ils exigent de leurs gouvernements la mise en œuvre de politiques et d'actions nécessaires pour prévenir et éviter l'épuisement des ressources naturelles, étant donné que la vie dépend du maintien de la capacité de régénération des systèmes de vie de la terre nourricière et de la gestion intégrée et durable de leurs composants.
- Rejeter la vision des pays développés qui prétendent constituer de nouveaux marchés du carbone en constituant un Nouveau mécanisme de marché au sein de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et qui cherchent à convertir les pays en développement en simples gardes forestiers pour leurs besoins capitalistes.
- Rejeter la mise en œuvre de REDD+ (réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement) qui est un instrument de la vision mercantiliste de la nature, lourde de conséquences néfastes qui cherche à confondre l'humanité en se montrant faussement souple mais vise les populations autochtones.
- Faire pression sur les peuples pour les inciter à demander à leurs gouvernements de démocratiser l'accès aux forêts et aux systèmes de vie de la terre nourricière, et à la richesse résultant de leur exploitation durable, à l'aide de processus participatifs associant les populations rurales et urbaines, afin de favoriser la sécurité alimentaire et la souveraineté, l'élimination de la pauvreté, l'amélioration des moyens de subsistance et la lutte contre le changement climatique.
- Instaurer un mécanisme international de coopération sur le changement climatique qui soit fondé sur la solidarité, la coopération et la complémentarité entre les peuples et qui soit financé sur des fonds publics des pays développés au profit des pays en développement.
- Conclure des accords réciproques et des ententes entre les peuples et leurs gouvernements, et des alliances internationales telles que la Voie bolivarienne pour les peuples d'Amérique latine (ALBA) et la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), afin d'entreprendre des actions communes de défense de la vie, de non-mercantilisation de la terre nourricière et de lutte contre l'appauvrissement des peuples.

- Rejeter les tentatives de transfert des responsabilités du financement des pays développés aux pays en développement et du secteur public au secteur privé par la création de mécanismes de marché et un financement fondé sur la mobilisation des ressources financières du secteur privé. Réclamer des stratégies de financement public par les pays développés qui ne soient pas soumis à des mécanismes de marché financier lucratif ni à des facteurs d'accumulation de richesse.

- Renforcer la recherche d'une solution au changement climatique en créant des fonctions environnementales et en rejetant la commercialisation des services écosystémiques de lutte contre le changement climatique fondés sur l'économie verte, les marchés d'écosystèmes, du carbone, le paiement des services environnementaux et les programmes tels que REDD+ et TEEB (Économie des écosystèmes et de la biodiversité).

- Nous condamnons résolument la commercialisation des fonctions environnementales et des processus naturels de la terre nourricière et appuyons la gestion intégrée et durable de leurs composantes. Dans nos communautés, dans nos quartiers et sur nos parcelles, nous nous opposerons à toute tentative de mercantilisation de la terre nourricière.

- Nous appuyons le développement et le renforcement de la mise en œuvre du « Mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation pour la gestion intégrale et durable des forêts et de la terre nourricière » en tant que proposition holistique et intégrale du bien vivre en harmonie et dans l'équilibre avec la terre nourricière, conçue dans une optique non fondée sur le marché et propre à renforcer la gestion intégrale des forêts avec des effets communs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

- Demander aux gouvernements que le nouvel accord sur le changement climatique mondial de la Conférence COP21 repose sur une optique de non mercantilisation de la nature et sur le respect des droits des peuples et de la terre nourricière et que soit approuvé l'accès au financement pour la mise en œuvre d'autres solutions non fondées sur le marché, telles que le Mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation pour la gestion intégrale et durable des forêts et de la terre nourricière.

10. Actions à mener par les peuples pour le paiement des dettes du capitalisme, de la dette climatique, de la dette sociale et de la dette écologique

- Demander aux pays développés de reconnaître et de payer intégralement la dette climatique, sociale et écologique accumulée au fil du temps envers les peuples et les pays en développement, afin de leur permettre d'accéder au développement intégral, à la sécurité et à la souveraineté alimentaire et nutritive et à l'élimination de l'extrême pauvreté, dans le cadre du droit de ces pays et de ces peuples au développement intégral.

- Promouvoir des mécanismes de révision pour que toutes les dettes historiques contractées par les gouvernements des pays en développement sous forme bilatérale et multilatérale soient suspendues, en particulier les dettes qui ont porté atteinte au patrimoine commun des peuples et des pays en développement en attendant que soient effectués des audits techniques, participatifs et intégraux de la part de chaque pays endetté.

- Demander aux pays développés de reconnaître la dette climatique comme obligation légale et morale. Ces pays devront réparer ce dommage à l'aide de mécanismes tels que l'indemnisation des pays en développement pour les dettes qu'ils se sont vus contraints de contracter. En outre, affecter des fonds suffisants pour la concrétisation de la lutte contre le changement climatique dans tous les pays en développement, y compris des ressources financières susceptibles de permettre à ces pays d'atteindre les objectifs de développement durable internationalement convenus.
- Exiger que les gouvernements s'engagent à restaurer, conserver et protéger la terre nourricière par une réduction ambitieuse et effective des gaz à effet de serre dans le cadre d'une distribution juste et équitable du budget mondial du carbone, afin de stabiliser la température de la planète et de faire en sorte qu'elle ne dépasse pas 1,5°C de hausse, et d'éviter ainsi le colonialisme atmosphérique, dans le cadre du programme pour l'après-2015.
- Exiger que les pays développés honorent leurs engagements internationaux de coopération et de financement des pays en développement sans rejeter leurs responsabilités de financement public par la mobilisation de ressources financières du secteur privé transnational, et réorienter les ressources publiques destinées à la guerre vers la lutte contre le changement climatique, la défense de la vie et le programme de développement durable.
- Exiger des pays développement qu'ils dispensent la coopération technique et financière prévue par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Protocole de Kyoto et le Sommet de Rio +20, y compris le transfert de technologies sûres et appropriées ainsi que le renforcement des capacités, conformément au principe de responsabilités communes et différenciées.
- Renforcer la coopération internationale triangulaire Nord-Sud et Sud-Sud dans une optique d'intégralité et de responsabilité partagée, en donnant la priorité au transfert de technologie et de ressources financières et au renforcement des connaissances traditionnelles et aux savoirs ancestraux des peuples autochtones, des populations et des communautés locales.
- Demander aux pays développés qu'ils accordent les moyens d'exécution aux pays en développement en paiement de la dette sociale pour la mise en œuvre de politiques de démocratisation de la richesse, de restauration des terres et territoires, de manière à promouvoir un travail digne pour les personnes et à aider les groupes vulnérables, tels que les enfants, les adolescents et les jeunes, les personnes handicapées, les personnes du troisième âge, les femmes autochtones, les travailleurs et les réfugiés.
- Conformément aux principes de responsabilité, les entreprises transnationales doivent assumer des responsabilités et des engagements contraignants pour leurs actions et pour mettre fin à l'impunité dont elles jouissent.
- Créer un fonds à l'aide de ressources des pays développés pour payer les dettes du capitalisme.
- Établir un tribunal international de justice climatique et renforcer les processus d'intégration régional et les organisations sociales.

11. Actions à mener par les peuples pour sauver la terre nourricière à travers un dialogue interconfessionnel

- Créer un mécanisme permanent pour « la rencontre et le dialogue interconfessionnel et interspirituel où se manifeste l'unité pour défendre la terre nourricière contre la crise climatique ».
- Retrouver et réveiller les dimensions morales et éthiques afin de renouer avec les traditions et connaissances qui émanent des croyances religieuses et spirituelles, car c'est la connaissance ancestrale des peuples qui aidera à sortir de cette crise sociale et écologique, la connaissance scientifique ne devant être prise en compte que comme complément.
- À l'occasion de la journée de la terre nourricière, organiser une manifestation interconfessionnelle des gouvernements et des peuples du monde, selon le principe de complémentarité et de coexistence, en reprenant les rites, coutumes et traditions des peuples du monde en tant que symbole et expression du respect et de la gratitude envers la vie.

12. Actions à mener par les peuples pour faire entendre nos voix lors de la vingt et unième Conférence des parties sur les changements climatiques (COP21) de Paris et au-delà

- Respecter le droit au développement intégral des peuples du monde, en tenant compte de la relation entre le terre nourricière et les êtres vivants, sachant que nous devons pouvoir profiter durablement de nos ressources naturelles pour satisfaire nos besoins essentiels, en garantissant la régénération des écosystèmes et l'harmonie avec la terre nourricière. Nous devons respecter le droit à définir nos priorités en matière de développement intégral.
- Revendiquant la justice climatique, les peuples du monde exigent que l'Accord de Paris fasse front aux causes structurelles du capitalisme. Cet accord ne doit pas renforcer le modèle capitaliste à travers de nouveaux mécanismes de marché qui permettent que les engagements soient volontaires et favorisent le secteur privé et en renforçant le patriarcat et le néo-colonialisme. L'Accord de Paris doit renforcer la Convention-cadre des Nations Unies et non pas la transgresser; il doit respecter et renforcer le principe de responsabilités communes mais différenciées et d'équité, et ses moyens d'application, sur la base de la responsabilité historique des pays développés. Il doit également la renforcer en consolidant le tribunal international de justice climatique et la terre nourricière.
- Exiger des Nations Unies une participation effective de représentants de la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques à la Conférence de Paris et au-delà. Il importe de former une instance de représentants du peuple, qui puisse assurer le suivi et la surveillance des actions au sein de toutes les instances.
- Relancer l'organisation de la Social PreCOP on Climate Change afin de permettre de poursuivre le dialogue et de le rendre permanent.
- Faire pression sur nos gouvernements en diffusant les résolutions de cette rencontre éminente.

- Inviter les réseaux de communication qui se forment autour du Mouvement des peuples et diffuser les conclusions de Tiquipaya 2015 et les éléments nécessaires à la prise de conscience de la problématique des changements climatiques.
- Systématiser les expériences alternatives concrètes au changement climatique qui ont lieu actuellement à travers nos continents et les partager avec tous les peuples et gouvernements.
- Promouvoir et renforcer l'agriculture familiale durable et communautaire en tant que modèle de développement alternatif à l'agro-industrie, fondé sur l'agro-écologie et les avoirs ancestraux, où la femme est le moteur du développement intégré.
- Reconnaître que les peuples du monde ne peuvent lutter contre eux-mêmes ou leurs alliés, et qu'il leur faut avancer ensemble, en se mobilisant et en employant la sensibilisation, la communication et l'éducation et en luttant contre les schémas de consommation et de production.
- Consolider notre agenda de mouvement des peuples, en approfondissant le dialogue afin de repenser le « Développement » et progresser vers le bien vivre, en tenant compte des connaissances des peuples autochtones et des optiques alternatives telles que celle que reprend le *Laudato Sí*.
- Reconnaître que la bataille des peuples du monde se joue sur tous les fronts. Nous devons épauler les gouvernements et organismes régionaux alliés (CELAC, Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR), ALBA et autres) et agir sur les gouvernements qui ne partagent pas nos vues.
- Combattre fermement les sociétés transnationales qui engendrent la concentration de richesses et tuent notre terre nourricière et nous-mêmes, qui en faisons partie.
- Élever notre voix pour que les négociations internationales englobent de manière intégrale et équilibrée un ensemble de mesures financières, technologiques, d'adaptation, d'atténuation, de renforcement des capacités, des modèles de production, de consommation et autres essentiels pour rendre effectif le respect de l'intégrité de la terre nourricière.
- Assurer la mise en œuvre effective du Mécanisme de dommages et intérêts approuvé par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- Appuyer la proposition de distribution d'émissions du budget de carbone fondée sur la justice climatique et l'équité pour ne pas dépasser une hausse de température de 1,5 degré centigrade.
- Exiger un appui financier pour la mise en œuvre et le développement des connaissances traditionnelles des peuples autochtones.
- Demander le financement nécessaire à la mise en œuvre des mécanismes sur la base de solutions NON fondées sur le marché, telles que le mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation pour la gestion intégrale des forêts pour la bien vivre, comme contre-proposition à REDD+.

- Dénoncer les gouvernements des pays en développement qui ne respectent pas les voix des peuples telles qu'elles se reflètent dans la présente déclaration et qui affaiblissent la position conjointe du Groupe des 77 et de la Chine sur les scènes internationales, et exiger des dirigeants de tous les pays du monde qu'ils traitent cette déclaration comme un document contraignant, afin de porter nos propositions et les voix des peuples devant la COP21 et dans d'autres instances internationales.
- Reconnaître que la consolidation d'un mouvement mondial des peuples pour la survie de la terre nourricière restera un défi constant jusqu'à la victoire.

Annexe II

Proclamation du Quatrième Bureau contre les entreprises transnationales

Tiquipaya, le 11 octobre 2015

Nous, peuples réunis à Tiquipaya du 10 au 12 octobre 2015, pour la Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et la défense de la vie, par la voix du Quatrième Bureau : « Charte universelle des droits de la terre nourricière pour résister au capitalisme » tenons à nous prononcer sur l'action des entreprises transnationales et multinationales, et citons à cet effet les exemples suivants :

- Nous dénonçons l'irresponsabilité des entreprises multinationales envers notre sœur la République argentine, où l'entreprise multinationale canadienne Barrick Gold a déversé 1 million de litres de cyanure dans la province de San Juan, occasionnant un dommage irréparable à la terre nourricière et causant la mort des êtres vivants qui habitaient cette province;
- Nous réclamons justice pour la catastrophe pétrolière causée par Texaco, qui fait aujourd'hui partie de Chevron, dans la région amazonienne de notre sœur, la République de l'Équateur;
- Nous condamnons la pollution causée par le déversement de mercure par l'entreprise minière Yanacocha dans le département de Cajamarca de notre sœur, la République du Pérou.